

S'approprier le cadre juridique de la S&ST dans son rôle de responsable d'établissement

Réf : RP004

Durée : 1 jour

Contact:

Florence OUMGHAR

02.54.96.02.60

contact@cdo-formation.fr



CDO Formation
Siège Social

4, rue du couvent

Millançay

41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60

www.cdo-formation.fr



CDO Formation
Centre Paris IDF

11 Rue Cambrai

CS 90042

75945 Paris Cedex 9

Un conseil dans le choix
d'une formation !

Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR

06.30.82.18.84

a.oumghar@cdo-formation.fr



Accessibilité :

Pour une identification
des besoins, merci de
contacter le référent
pédagogique

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Se repérer dans la réglementation liée à la S&ST applicable dans son rôle de responsable ou de manager.
- ☒ Connaître et appliquer les obligations administratives et périodiques
- ☒ Connaître les obligations en matière d'accident du travail et sa gestion
- ☒ Identifier les acteurs internes et externes pour avancer la prévention

PUBLIC

- ☒ Directeur, Responsable d'établissement, Adjoint au directeur-responsable d'établissement, Secrétaire général, Signataire des délégations et subdélégations de pouvoir et de responsabilité, Président de CHSC

PRE-REQUIS

- ☒ Aucun

PROGRAMME DE FORMATION

☒ Le droit en santé et sécurité au travail et les textes applicables

L'obligation générale de la prévention

L'évaluation des risques

L'information et la formation

Les documents obligatoires

☒ La responsabilité en cas d'accident

La responsabilité civile et pénale.

La délégation de pouvoir

☒ Les obligations en matière d'accident du travail et la gestion de ses conséquences

Définition d'accident de travail/de trajet et maladie professionnelle.

La déclaration et le suivi de l'accident du travail.

L'enjeu financier des accidents du travail.

☒ Les relations avec les acteurs internes et externes

Référent santé et sécurité.

Le comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT).

Les délégués du personnel.

La médecine du travail

Les caisses régionales (CARSAT, CRAMIF ...)

L'inspection du travail

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Après une présentation générale de la formation, chaque thème sera précédé par un questionnaire demandant l'avis de chacun sur les points clés à aborder. Un diaporama de recadrage servira de base pour les échanges et les questions des participants.

EVALUATION

- ☒ Attestation de formation